

Paris, le 30 octobre 2023

à l'attention des adhérents du SNEA-UNSA

Chers enseignants et artistes,  
Chers collègues,

La dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre une forme de polarisation pouvant entraîner des troubles à l'ordre public et des actions ciblées contre la communauté enseignante et ses bâtiments. Cette préoccupation s'est malheureusement confirmée lors de l'attaque à caractère terroriste à Arras le 13 octobre 2023.

Plusieurs d'entre vous se sont émus de l'absence de plan de sécurisation des établissements d'enseignement artistique, contrairement à l'Éducation nationale où la surveillance des bâtiments est renforcée et leur accès contrôlé.

Un courrier-type a été rédigé afin de vous permettre d'alerter votre employeur et lui demander la mise en place d'un protocole local de sécurité.

[Courrier sécurité](#) (*cliquer*)

Bien à vous,



Luc BARTOLI  
Secrétaire Général

À l'attention de [Madame ou Monsieur] [prénom et NOM de l'élu],  
[Président(e) ou Maire] de [nom de la collectivité]

Objet : Renforcement de la sécurité du [nom de l'établissement d'enseignement artistique]

[Madame ou Monsieur] [le/la Président(e) ou Maire]

La dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre une forme de polarisation pouvant entraîner des troubles à l'ordre public et des actions ciblées contre la communauté enseignante et ses bâtiments. Cette préoccupation s'est malheureusement confirmée lors de l'attaque à caractère terroriste à Arras le 13 octobre 2023.

Madame Élisabeth BORNE, Premier ministre, a porté le plan Vigipirate à son plus haut niveau , baptisé « Urgence attentat », en mettant l'accent sur la sécurité des lieux de rassemblements culturels. Nous nous interrogeons sur l'impact de ces mesures pour [nom de l'établissement d'enseignement artistique] ?

Notre établissement d'enseignement artistique reste ouvert en l'absence de personnel administratif pour assurer le contrôle des accès, en particulier en soirée ou le samedi. Cette situation expose les locaux à d'éventuelles intrusions et constitue une menace potentielle pour la sécurité des personnes présentes.

Étant donné la responsabilité de l'employeur en matière de sécurité des agents et des élèves, nous vous prions de considérer notre inquiétude et de mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de tous pendant les heures d'ouverture de l'établissement.

Nous sommes à votre disposition pour collaborer sur ce sujet.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame / Monsieur le Président / Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

[prénom NOM]

Secrétaire de la section syndicale SNEA-UNSA de [nom de la collectivité],  
(le cas échéant : Secrétaire du syndicat départemental ou Délégué de région)